

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 MAI 2022**

COMPTE RENDU

Le 2 mai 2022, le Conseil Municipal de la Commune de CUTRY s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean HUARD, Maire.

Monsieur le Maire informe l'assemblée du besoin de recrutement de personnel affecté au service périscolaire, soit :

- Un contrat à durée déterminée, du 3 mai au 8 juillet 2022, pour une durée hebdomadaire de 10 heures
- Un renouvellement de contrat « Parcours emploi compétences » à compter du 15 août prochain, pour une durée hebdomadaire de 25 heures
- Un nouveau contrat « Parcours emploi compétences » à compter du 1^{er} septembre 2022, pour une durée hebdomadaire de 20 heures

Le Conseil autorise le Maire à signer les conventions avec l'Etat et les contrats de travail avec les salariés.



Le Maire,

Jean HUARD